

MISE EN ŒUVRE DE LA CERTIFICATION DES SPSTI SUITE À LA PUBLICATION DE L'ARRÊTÉ DU 27 JUILLET 2023 FIXANT LE CAHIER DES CHARGES



1^{er} MAI 2023

Entrée en vigueur du décret n° 2022-1031 et publication de l'arrêté SPEC 2217

1^{er} mai 2025 au plus tard :
tous les SPSTI doivent avoir obtenu l'un des trois niveaux de certification

1^{er} mai 2030 au plus tard :
tous les SPSTI doivent avoir obtenu le niveau 3

